



SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Bilan de fonctionnement 2024



Cofinancé par l'Union européenne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LA PLATEFORME MOBILITE 87	3
Présentation et champs d'intervention	3
Zoom sur l'organisation des services de location solidaire de véhicules.....	4
LE SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE	5
Contexte et finalité.....	5
Périmètre géographique d'intervention	5
Modalités pratiques	6
Parc de véhicules.....	7
Moyens humains et financiers affectés au service	8
LE BILAN D'ACTIVITES 2024 DU SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE	9
Accès au service	9
Profil des bénéficiaires	11
Besoins de mobilité	13
Vie du service	15

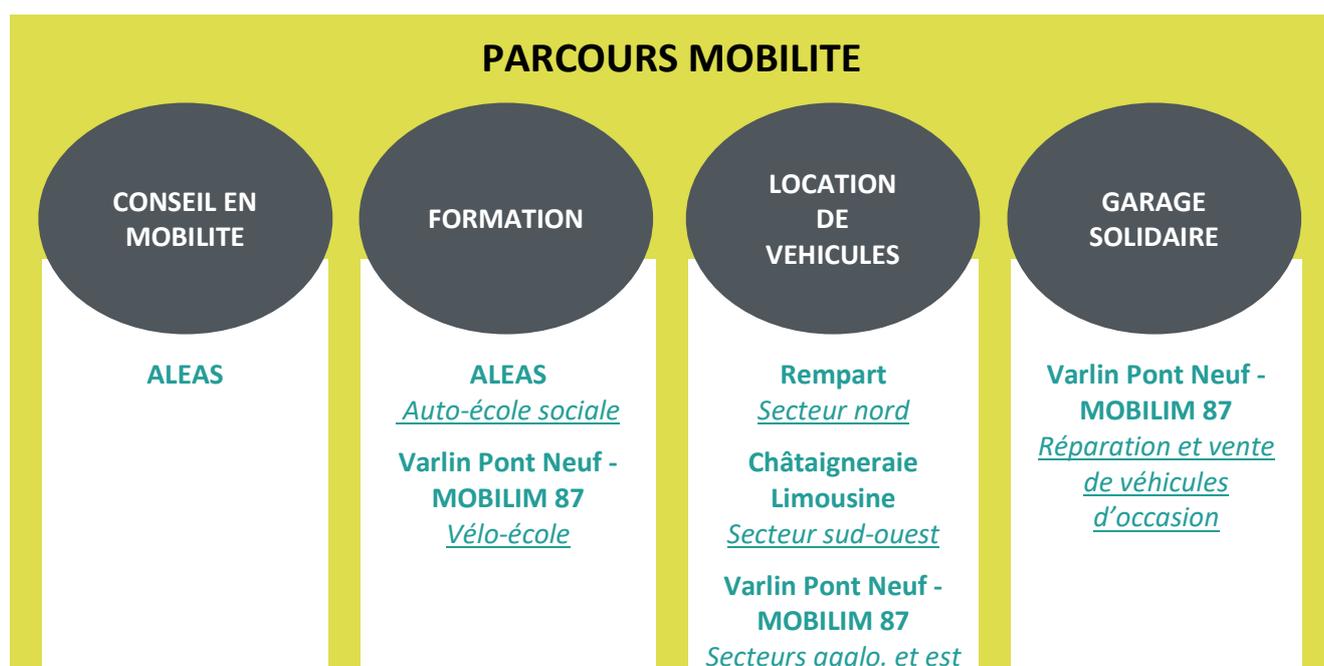
Présentation et champs d'intervention

La **Plateforme mobilité 87** a été créée en 2016 à l'initiative de 4 associations intervenant sur le champ de la mobilité inclusive en Haute-Vienne : **ALEAS, Châtaigneraie Limousine, Rempart et Varlin Pont Neuf**. Son but est d'accompagner un public en démarche d'insertion vers une mobilité autonome et durable.

Outil spécialisé au service du public et des prescripteurs, la Plateforme mobilité 87 propose des services d'accompagnement à la mobilité en direction des publics les plus fragilisés, sur l'ensemble de la Haute-Vienne :

- **conseil en mobilité** : diagnostic mobilité, accompagnement à la mobilité physique et psychologique, ateliers mobilité thématiques, accompagnement à l'acquisition d'un véhicule, aide à l'utilisation des transports en commun, etc. ;
- **formation** au code de la route, permis de conduire AM et B, initiation à la conduite d'un deux-roues (vélo-école) ;
- **location de véhicules** à prix réduits (scooters, voitures, voiturettes, vélos) ;
- **garage solidaire** pour la location, vente et réparation de véhicules.

Elle propose **un parcours mobilité** allant du conseil en mobilité en passant par la formation, la location de véhicules à prix réduits jusqu'à la réparation / vente de véhicules d'occasion.



Les 4 associations intégrées à la Plateforme mobilité 87 travaillent en **étroite collaboration**. Ce partenariat leur permet de **développer une offre de services à faibles coûts** afin d'être à la portée de tous, d'**harmoniser leurs pratiques** et de **mutualiser certains moyens**.

Zoom sur l'organisation des services de location solidaire de véhicules

Les associations Rempart, Varlin Pont Neuf - MOBILIM87 et Châtaigneraie Limousine se répartissent la location de scooters, voitures, voiturettes et vélos sur leur territoire respectif (cf. carte ci-après).



LE SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le service de location solidaire de véhicules de la Châtaigneraie Limousine fait **partie intégrante de la Plateforme mobilité 87** depuis la création de cette dernière en 2016.

Contexte et finalité

L'accès à l'emploi et aux activités liées à la vie quotidienne (se nourrir, se soigner, s'éduquer, se cultiver, avoir une vie sociale) passe très souvent par une autonomie des déplacements. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés de mobilité et de fait, d'insertion économique et sociale :

- elles se trouvent limitées dans leurs démarches de recherche d'emplois ou de réponse à des offres d'emplois, de stages ou de formations ;
- elles se retrouvent dans des situations d'affaiblissement ou d'empêchement de lien social, qui peuvent les conduire vers l'isolement.

En effet, un véhicule personnel coûte cher à l'achat et à l'entretien. De plus, en milieu rural, les réseaux de transport en commun ne couvrent pas les trajets transversaux (en dehors de l'axe principal vers Limoges) et ne sont pas forcément adaptés en termes de plages horaires (exemple : temps d'attente entre l'arrivée sur un lieu de travail et l'horaire d'embauche).

Par ailleurs, la crise a rendu encore plus vulnérables les publics déjà fragiles.

La location de véhicules (2 et 4 roues) à tarifs réduits apparaît alors comme **une solution simple et rapide pour permettre aux personnes d'être mobiles et autonomes** afin que les handicaps cumulés, dont celui de la non-mobilité, ne génèrent pas une situation d'exclusion.

Le service de mobilité solidaire de la Châtaigneraie Limousine vise **l'inclusion sociale des publics précaires par un accès facilité et accompagné à la mobilité au quotidien**.

Périmètre géographique d'intervention

Le service de la Châtaigneraie Limousine couvre le **sud-ouest du département de la Haute-Vienne**. Il comprend les territoires des communautés de communes Briance Sud Haute-Vienne, du Pays de Saint-Yrieix, Pays de Nexon - Monts de Châlus, du Val de Vienne, Ouest Limousin, Porte Océane du Limousin.

En effet, bien que les communautés de communes Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin ne soient plus adhérentes à la Fédération Châtaigneraie Limousine depuis le 1^{er} janvier 2022, leurs territoires continuent à bénéficier du service grâce à un conventionnement.

Le périmètre d'intervention du service est donc **inchangé**.

Modalités pratiques

Qui peut louer ?

Jusqu'à fin 2022, la location d'un véhicule du service se faisait dans un but d'insertion économique : maintien en emploi ou retour à l'emploi, formation. A compter de 2023, elle peut toujours se faire pour un motif lié à l'emploi / la formation mais peut également se faire uniquement pour des déplacements de la vie quotidienne (courses alimentaires, accès aux soins, etc.), dans un objectif d'inclusion sociale.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service de location solidaire, les demandeurs :

- sont titulaires du **permis AM** (pour les personnes nées à partir du 01/01/1988) pour un scooter ou du **permis B** pour une voiture ;
- disposent d'une prescription délivrée par un.e conseiller.e d'une **Maison du Département (MDD)**, de la **Mission Locale Rurale (MLR) de la Haute-Vienne**, de **France Travail**, de **Cap Emploi**, d'une **Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)**, d'un **Centre Communal / Intercommunal d'Action Sociale (CIAS / CCAS)**, du service social de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**, du service social de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**, du **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**, etc.

COUTS DE LA LOCATION

- 1,50 € par jour pour un scooter (caution 200 €)
- 1 € par jour pour un vélo électrique (caution 200 €)
- 6 € par jour pour une voiture (caution 400 €)
- 5 € par jour pour une voiturette (caution 400 €)

Etapes pour louer un véhicule



La location ne peut pas excéder une **durée totale de 4 mois, sauf cas exceptionnel** résultant de la situation particulière du bénéficiaire.

La location comprend :

- l'assurance ;
- des accessoires : pour un deux-roues, il s'agit d'un casque, de gants, d'un gilet de sécurité et d'un antivol. Pour une voiture, il s'agit d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation.

Le carburant et l'huile sont à la charge du bénéficiaire ainsi que l'entretien courant des pneumatiques (gonflage, réparation après crevaison).

Parc de véhicules

Scooters

La Châtaigneraie Limousine possède un **parc de 18 scooters (17 thermiques et 1 électrique), confié à 6 professionnels partenaires**, disséminés sur son territoire au plus proche des bénéficiaires :

- Garage La Caisse à Outils, Ladignac-le-Long ;
- LP Motoculture, Magnac-Bourg ;
- Garage Dussoulier, Nexon ;
- Garage Météore Loisirs, Rochechouart ;
- Garage Moto'Perf, Saint-Junien ;
- La quincaillerie, Saint-Priest-sous-Aixe.



Sur son périmètre d'intervention, elle dispose ainsi d'un **point de retrait d'un scooter sur 5 de ses 6 territoires intercommunaux**.

Dans le cadre d'une **convention de partenariat**, les professionnels partenaires assurent :

- le stockage et l'entretien courant des scooters. Pour ce faire, les entreprises partenaires perçoivent une rémunération forfaitaire annuelle, sur la base de 215 € TTC par véhicule en 2024 ;
- les réparations ainsi que les dépannages si nécessaire.

Voitures thermiques



La Châtaigneraie Limousine dispose de **3 voitures thermiques en contrat LLD (Location Longue Durée)** : 1 de petit gabarit (demande de voiture « plus maniable ») ; les 2 autres voitures étant de gabarit « standard ». Ces voitures sont **mises à disposition des bénéficiaires à Nexon**, au siège social de la Châtaigneraie Limousine.

Voiture électrique sans permis

La Châtaigneraie Limousine possède **1 voiture électrique sans permis**. Celle-ci est **mise à disposition des bénéficiaires à Nexon**, à son siège social.



En cas de besoin, pour les locations de voitures, en l'absence d'un véhicule disponible, le service peut adresser un bénéficiaire à une autre association partenaire de la Plateforme mobilité 87 (Rempart, Varlin Pont Neuf - MOBILIM87) et vice-versa, et ce pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Vélo électrique



Dans le cadre d'une convention de prêt avec l'association Rempart – loueur solidaire de la Plateforme mobilité 87, la Châtaigneraie Limousine a proposé à la location **1 vélo électrique du 28 mai au 31 octobre 2024**. Ce véhicule pouvait être amené sur site à un potentiel bénéficiaire.

Ce test n'a pas été concluant puisqu'**aucune location** n'a été effectuée. Après échanges avec les prescripteurs du service, l'absence de location s'explique principalement par 4 motifs : la peur de circuler à vélo, la dangerosité à circuler à vélo de nuit (pour un emploi en horaires décalés), le besoin de parcourir ponctuellement des distances plus grandes que celles habituelles (rendez-vous médical par exemple) et un besoin de transporter des enfants (cas des familles mono-parentales) et/ou des courses.

Moyens humains et financiers affectés au service

Moyens humains

En 2024, la Fédération Châtaigneraie Limousine dispose d'**une animatrice à 0,8 ETP** (temps de travail mensuel fixe), chargée des missions suivantes, liées au suivi administratif et au fonctionnement quotidien du service :

- gestion du parc de véhicules (achats, maintenance, assurance, relations avec les professionnels partenaires) ;
- accompagnement et mise à disposition des véhicules (récupération des pièces justificatives, établissement du contrat de location, location du véhicule, suivi du contrat, orientation et accompagnement de l'utilisateur si besoin) ;
- relations avec les prescripteurs et les partenaires ;
- suivi administratif et financier du service (édition des factures, mise à jour des tableaux de bord, classement et archivage des dossiers, tableaux de bord du service, préparation des pièces justificatives pour les demandes de subventions du service puis leur paiement) ;
- contribution au bilan annuel du service ;
- participation aux comités technique et de pilotage de la Plateforme mobilité 87 ;
- communication sur le service.

Du temps de supervision, en la personne de la Directrice, intervient également pour le suivi administratif et technique du service.

Moyens financiers

Le service bénéficie de subventions de l'Europe - FSE+, de l'Etat - France Travail, du Conseil départemental de la Haute-Vienne et de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin. Il peut aussi compter sur les recettes de location de ses véhicules.

LE BILAN D'ACTIVITES 2024 DU SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Accès au service

L'accès au service se fait **sur prescription**. Toutefois, **quelques locations auprès d'intérimaires** se font dans le cadre d'un conventionnement avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).

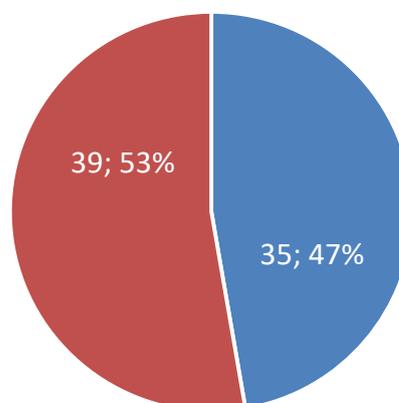
Nombre et issue des prescriptions

74 prescriptions



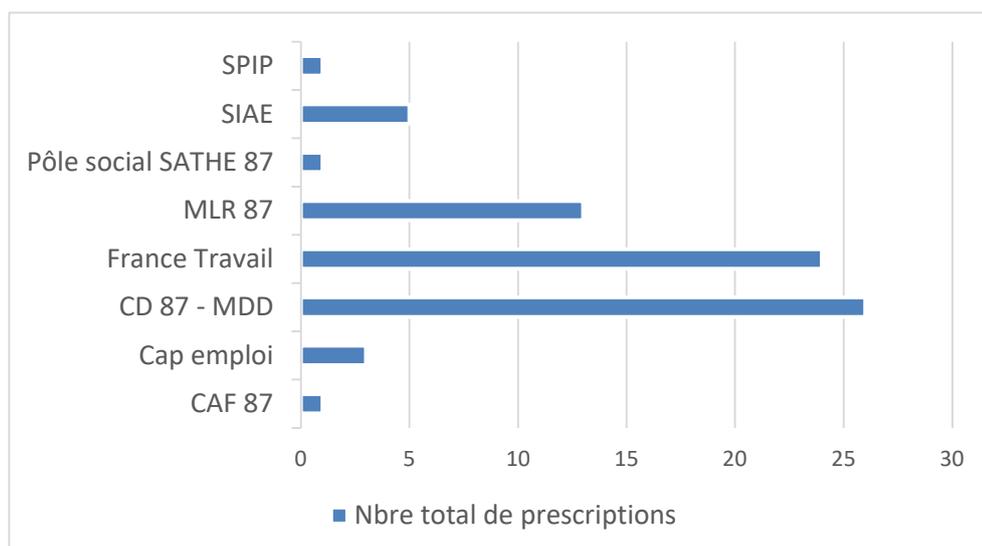
53%

aboutissent
à une location



- Nbre de prescriptions sans suite
- Nbre de prescriptions avec suite

Origine des prescriptions



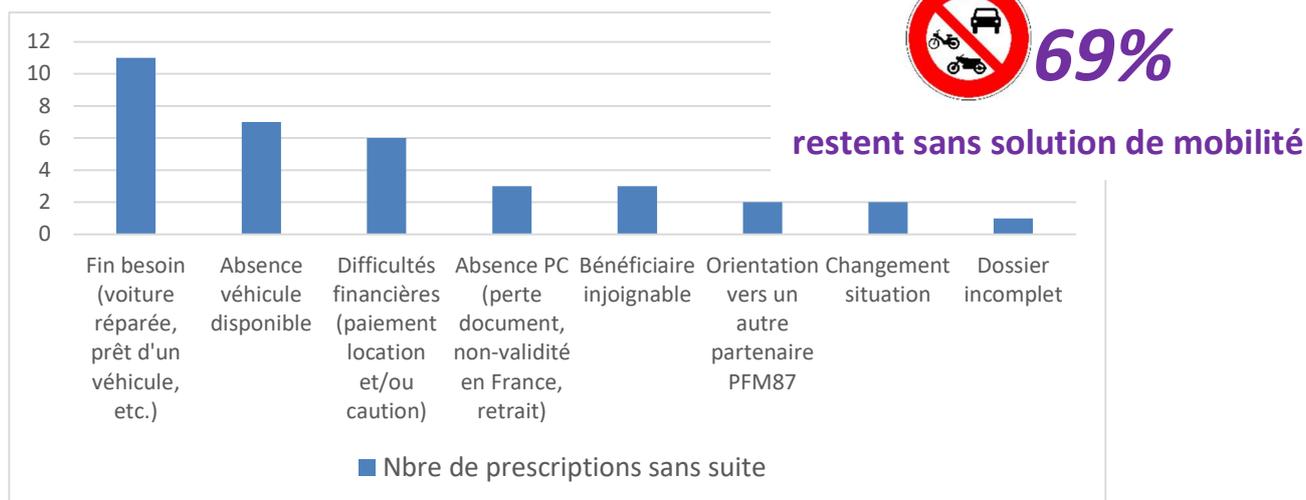
8 prescripteurs

85%

des prescriptions
réalisées par
3 prescripteurs

Motifs des prescriptions sans suite

35 prescriptions sans suite



Analyse

En 2024, le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine a reçu **74 prescriptions émises par 8 prescripteurs**. Cette année, la liste des prescripteurs s'est enrichie, grâce notamment à la communication et aux échanges renforcés avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion. Ont ainsi été nouveaux prescripteurs la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le pôle social SATHE (Service d'Accompagnement des Travailleurs Handicapés dans et vers l'Emploi) 87 et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Les prescriptions ont émané en majeure partie (85%) de **3 prescripteurs : Conseil départemental de la Haute-Vienne - Maisons Du Département (MDD), France Travail et Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne (MLR 87)**.

Le service a enregistré une **issue négative pour presque la moitié des prescriptions reçues (35 sur 74 soit 47%)**. Dans 31% des cas, les usagers concernés (11) n'avaient plus de besoin de location lorsque le service les a contactés. Les autres usagers (24) sont restés sans solution de mobilité. Pour ces prescriptions sans suite, **2 leviers** ont été identifiés afin d'augmenter le nombre de prescriptions débouchant sur une location :

- **le financement**. Le service a proposé une convention de partenariat aux Centres Communaux / Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS / CIAS) et aux associations caritatives de son territoire pour apporter une solution de cautionnement et permettre l'accès au service à certains usagers en grande difficulté financière ;
- **la disponibilité des véhicules**. L'inscription sur une liste d'attente a majoritairement concerné les voitures thermiques et sur la fin d'année, la voiture électrique sans permis. Le service a pensé renforcer son parc de voitures thermiques lors du renouvellement de ses véhicules en Location Longue Durée (LLD) début 2025 mais y a renoncé compte tenu d'une part, de l'augmentation sensible des coûts de location (plus de 60% par rapport à l'avant covid) et d'assurance et d'autre part, du contexte de baisse des financements publics. Elle a pour l'instant abandonné le projet d'acquisition d'une seconde voiture électrique sans permis. En effet, la demande était restée timide durant un an et la recharge était problématique pour beaucoup d'usagers résidant en immeubles.
Une autre piste pourrait consister à réduire la durée maximum de location (de 4 à 3 mois), de manière à accompagner davantage de bénéficiaires.

Un **important travail** est consacré au **traitement des prescriptions qui n'aboutiront pas au final**. En effet, elles représentent presque la moitié des prescriptions reçues et beaucoup ne sont pas d'emblée sans suite. La plupart du temps, elles nécessitent un échange avec le prescripteur, plusieurs contacts avec le potentiel bénéficiaire voire la récolte des pièces justificatives nécessaires à une location.

Profil des bénéficiaires

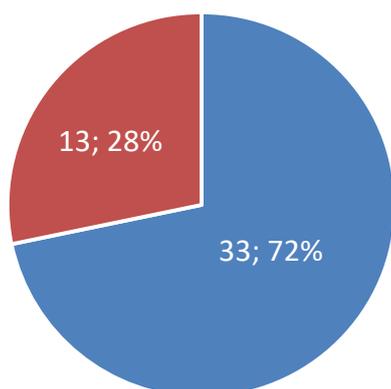
En 2024, le service a accompagné **50 bénéficiaires** (*) :

- **46 sur la base d'une prescription** dont 7 avec une prescription datant de 2023 ;
- **5 dans le cadre d'un conventionnement avec le FASTT.**

(*) *Un bénéficiaire a sollicité le service à 2 reprises : l'une sur prescription et l'autre en lien avec le FASTT.*

N.B. : Les graphiques ci-après portent uniquement sur les bénéficiaires ayant eu accès au service sur prescription.

Situation socio-professionnelle



■ Hommes ■ Femmes

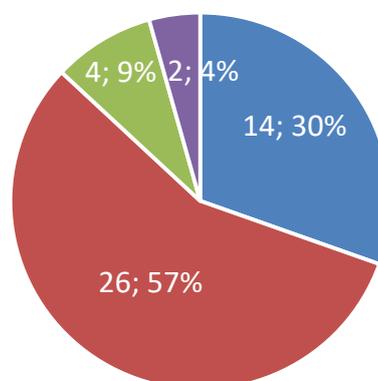
46 bénéficiaires

♂ ♀ **72%**
d'hommes

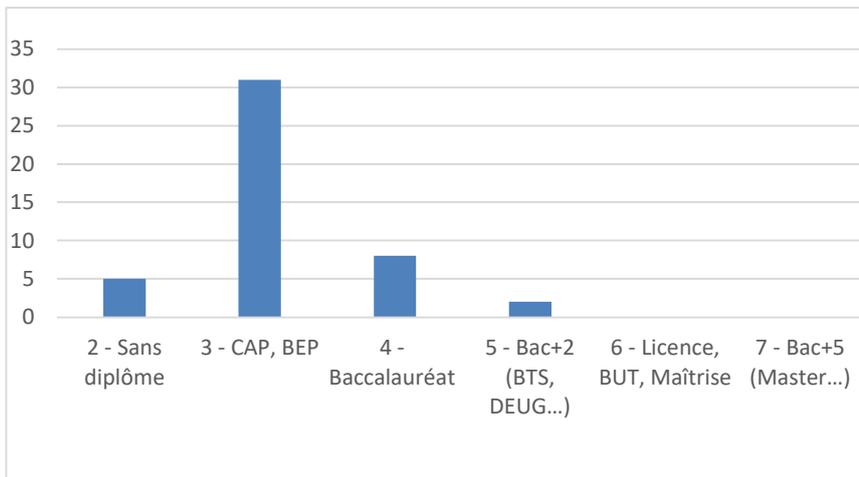


57%

de 25/44 ans



■ 15/24 ans ■ 25/44 ans ■ 45/54 ans ■ 55 ans et +

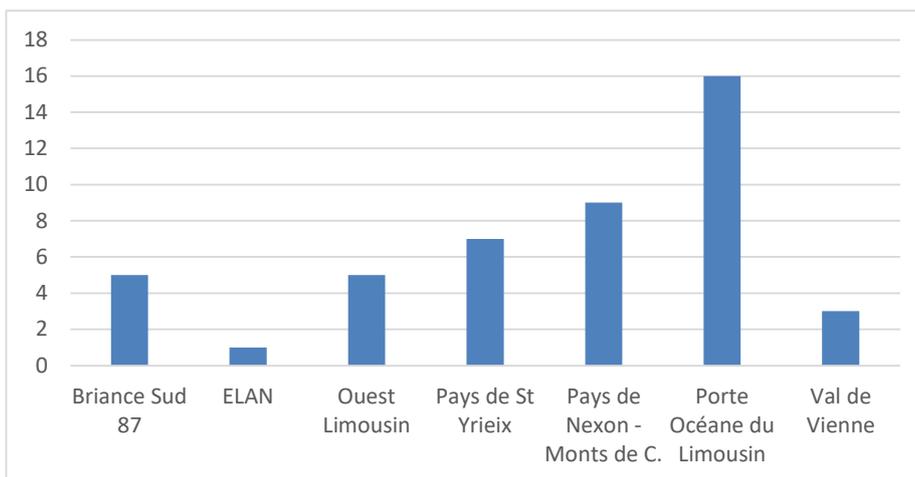
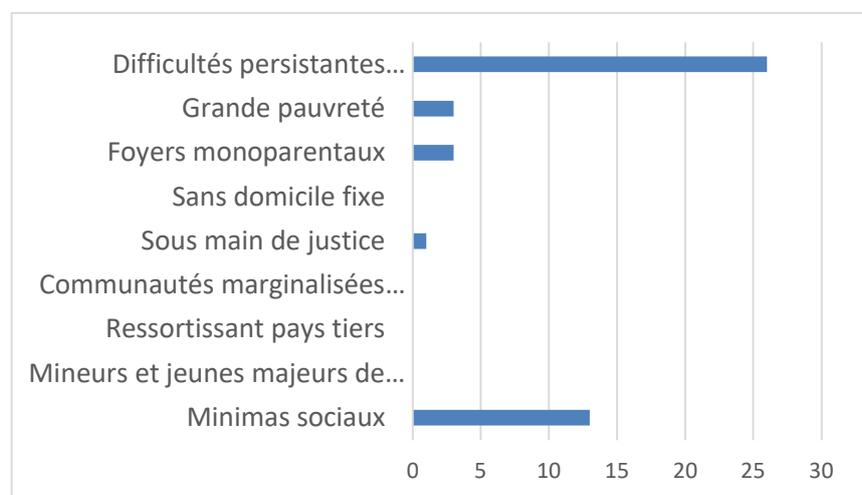


 **78%**

avec un niveau infra-baccalauréat

€ **63%**

avec des difficultés à sortir de la précarité



35%

de résidents du territoire intercommunal Porte Océane du Limousin

Analyse

Les bénéficiaires sont **majoritairement des hommes** (72% des bénéficiaires), tendance déjà observée l'an passé et qui se confirme. Cela est vrai quel que soit le type de véhicules loués même si le ratio hommes-femmes est plus grand pour les deux-roues : 77% de bénéficiaires hommes pour les locations de scooters et 63% pour les locations de voitures.

Ils sont **le plus souvent âgés de moins de 44 ans** (87%) ; la part des 25-44 ans étant prépondérante (57%).

La plupart des bénéficiaires dispose d'un **niveau de formation initiale inférieur au baccalauréat** (78%).

De par l'objet même du service, les bénéficiaires sont en situation de précarité. Cependant, depuis fin 2023, le service constate **un accroissement de la précarité**. Ainsi, certains contrats de location de véhicules sont renouvelés de courtes en courtes voire très courtes périodes (1 à 2 semaines) alors que les besoins des bénéficiaires dépassent plusieurs semaines. Cela a d'abord concerné la location des voitures thermiques dont le coût journalier (6 €) est le plus élevé parmi les véhicules proposés par le service. Cela concerne désormais, également, la location de scooters (1,50 € par jour). En effet, les bénéficiaires concernés étant en grande difficulté financière, ils ne sont pas en mesure d'avancer le paiement de la location sur une période plus longue.

En termes de gestion du service, cette situation génère davantage de travail. Elle oblige en effet à des contacts avec le bénéficiaire et des facturations à un pas de temps très court.

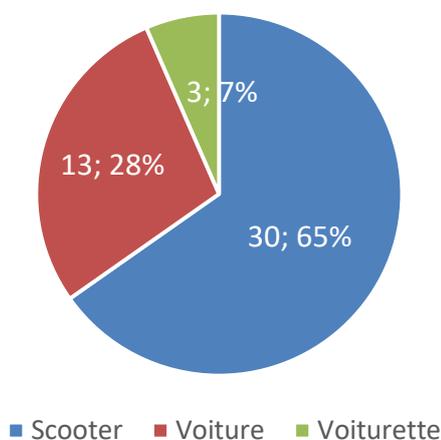
Le service a accompagné **des bénéficiaires sur les 6 territoires intercommunaux de son périmètre d'intervention**. Il est à noter **une part importante (35%) de bénéficiaires issus du territoire intercommunal Porte Océane du Limousin**.

Focus sur les bénéficiaires orientés par le FASTT

Les bénéficiaires étaient constitués de 5 hommes et 1 femme. 80% des locations concernent un scooter et 20% une voiturette. 2 étaient âgés de 15/24 ans, 1 de 25/44 ans et 2 autres de 45/54 ans. 3 étaient résidents du territoire intercommunal Porte Océane du Limousin, 1 de Briance Sud Haute-Vienne et 1 de l'agglomération de Limoges.

Besoins de mobilité

Solutions de mobilité utilisées



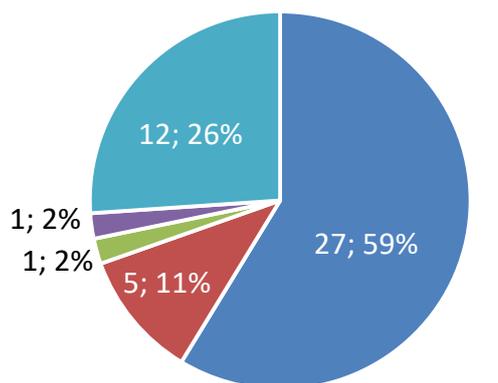
65%
des bénéficiaires
louent un scooter

Motifs principaux de recours au service



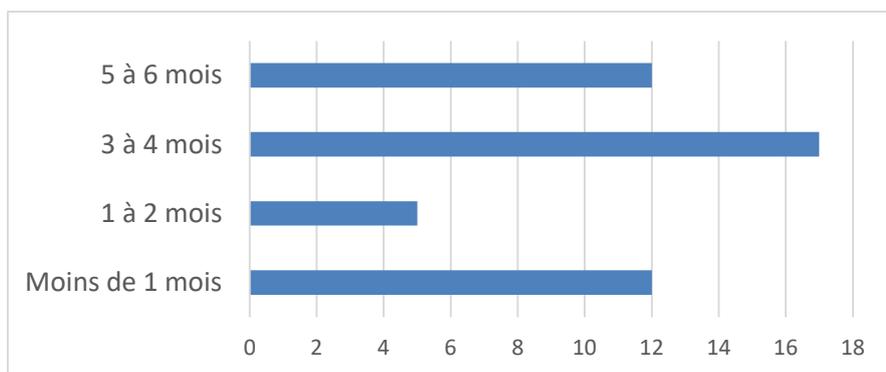
85%

des bénéficiaires louent dans un but d'emploi



- Emploi
- Formation
- Stage
- Vie quotidienne
- En recherche d'emploi

Durée de location



1/3

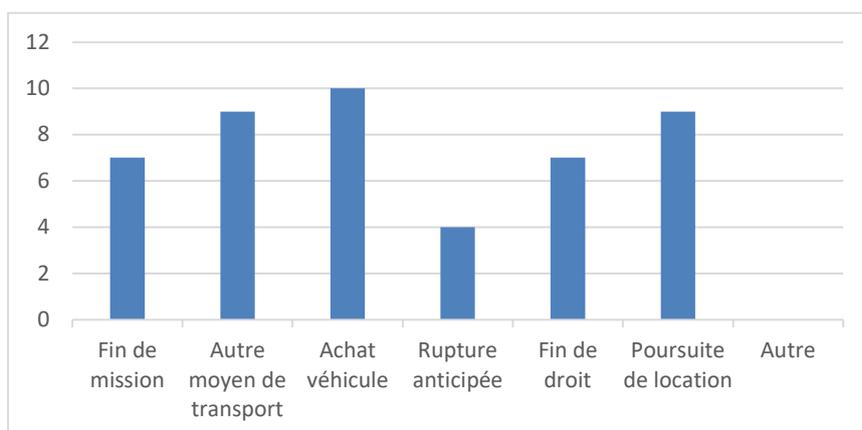
des locations d'une durée proche ou supérieure à 4 mois

Motifs des fins de location



22%

des fins de location liées à l'achat d'un véhicule



Déplacements quotidiens par bénéficiaire

moyenne : 38 km

médiane : 46 km

Analyse

Les besoins de mobilité ont porté **essentiellement sur la location de scooters** (65% des bénéficiaires). Cette proportion est à mettre en rapport avec l'importance du nombre de scooters au sein du parc de véhicules du service (pour mémoire, 18 scooters, 3 voitures thermiques et 1 voiturette). Si le service disposait de davantage de voitures thermiques et/ou s'il réduisait la durée maximum de location, il afficherait une proportion plus grande de locations de voitures thermiques. En effet, la demande de location de voitures thermiques est forte et le service ne peut pas y répondre en totalité.

Les locations s'effectuent **très majoritairement dans un but d'emploi (85%)** : maintien en emploi, nouvel emploi ou recherche d'emploi. Cependant même si l'emploi est le motif principal de la location, le véhicule est aussi **essentiel pour faciliter la vie quotidienne**, notamment pour effectuer des courses alimentaires (de plus gros volumes et à prix plus bas auprès de la grande distribution), se rendre à des rendez-vous médicaux ou transporter les enfants / adolescents (dans le cas d'une voiture).

Dans 22% des cas, les bénéficiaires font l'acquisition d'un véhicule directement à leur sortie du service.

1/3 des bénéficiaires (15) louent pendant une **durée proche ou supérieure à 4 mois**, ce qui témoigne de la difficulté à accéder à une mobilité autonome et durable. Pour la moitié de ces bénéficiaires (7), la location s'arrête à l'initiative du service pour des questions de durée maximum.

Focus sur les bénéficiaires orientés par le FASTT

Dans le cas d'une orientation par le FASTT, la location se fait dans un but d'accès à l'emploi en intérim. 2 locations se sont faites pour une durée inférieure ou égale à 15 jours et 3 pour une durée comprise entre 1 et 2 mois.

Vie du service

Co-animation de la Plateforme mobilité 87

Outre des échanges téléphoniques réguliers entre eux, les membres de la plateforme se sont retrouvés en présentiel à plusieurs occasions :

- **2 réunions techniques en présentiel** :
 - o le 12 mars, point sur les activités et évocation de problématiques spécifiques : coûts des assurances, traitement des demandes de location en cas d'annulation / suspension de permis de conduire, évolution du parc de véhicules, démarrage de l'activité de vente de voitures d'occasion par Varlin Pont Neuf - MOBILIM, traitement des données personnelles, réseau Mob'In Nouvelle-Aquitaine,
 - o le 25 novembre : modification de la fiche de prescription, expérimentation d'une orientation de publics par les services de location solidaire vers le conseil en mobilité de l'association ALEAS au sein de la Plateforme mobilité 87, formation sur l'accueil du public et la gestion des conflits ;
- **préparation et comité de pilotage annuel** (24 et 28 mai). Le comité de pilotage a rassemblé 22 participants. Il a été l'occasion de faire le bilan des activités de la Plateforme en 2023.

Communication

Lors de **2 évènements**, une présence sur un stand a été assurée **pour présenter le service de location solidaire ainsi que la Plateforme mobilité 87** :

- édition 2024 de la Place de l'emploi et de la formation, le 26 juin à St-Junien : manifestation animée conjointement par la Région Nouvelle-Aquitaine et France Travail, en direction des publics en recherche d'emploi ou de formation ;
- forum de l'orientation organisé, le 20 novembre à Aix-sur-Vienne, par le pôle Formation / Insertion de l'APSAH (Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés), dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

En outre, le service est allé à la rencontre du nouveau directeur de l'association intermédiaire « Pouce Travail » (04 septembre) et évoquer avec lui les problématiques rencontrées par son public. Suite à ce rendez-vous, des échanges ont eu lieu avec la Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) pour évoquer une expérimentation de remise en confiance pour la conduite d'un deux-roues et identifier 2 à 3 personnes intéressées.

Participation à un programme national d'accompagnement

La Fédération Châtaigneraie Limousine a été **lauréate d'un programme national d'accompagnement par l'association AGIL'ESS, réseau de garages et loueurs solidaires**. Sa candidature portait sur le **renforcement de son activité de mobilité solidaire** en élargissant les publics cibles et les services proposés, et plus globalement en donnant davantage de visibilité à cette activité :

- élargissement et diversification du parc de véhicules proposés à la location ;
- mise en place d'ateliers pédagogiques liés à la mobilité (par exemple, remise en selle avant la location d'un véhicule 2 roues) ;
- pilotage d'un transport solidaire.



La participation à ce programme s'est traduite par :

- **2 rendez-vous individuels en visioconférence** les 27 mai et 15 juillet ;
- **1 premier temps fort en présentiel sur 2 jours** (12 et 13 juin) à Bordeaux :
 - o journée 1 :
 - introduction à la mobilité solidaire et ses acteurs,
 - présentation des différents modèles de garage solidaire,
 - o journée 2 :
 - business model Canva,
 - modèles économiques des garages et loueurs solidaires ;
- **1 second temps fort en présentiel sur 2 jours** (06 et 07 novembre) à Bordeaux :
 - o journée 1 :
 - réglementation et organisation des RH,
 - atelier sur les indicateurs d'impacts sociaux et environnementaux,
 - o journée 2 :
 - atelier de présentation des projets des lauréats,
 - atelier de travail sur l'égalité hommes - femmes au travail.

Dans ce cadre, le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine a analysé son fonctionnement et s'est penché sur les besoins de mobilité solidaire non couverts ou insuffisamment couverts sur le territoire. Ce travail a conduit à de **nouvelles orientations discutées lors d'une réunion technique avec les partenaires** le 24 septembre :



- **un test de diversification du parc de véhicules avec la proposition d'un vélo électrique** prêté par l'association Rempart, loueur solidaire au sein de la Plateforme mobilité 87. Ce test, effectué du 28 mai au 31 octobre 2024, n'a pas été concluant (aucune location effectuée alors que le vélo pouvait être amené sur site à un potentiel bénéficiaire) ;
- **la nécessité de renouveler progressivement le parc de scooters** plutôt que d'investir dans l'acquisition d'une autre voiture électrique sans permis ;
- **la possible expérimentation d'un point relais sur le secteur de Saint-Yrieix-la-Perche pour le stockage et la location de scooters** suite au retrait du professionnel partenaire. Des échanges en ce sens ont eu lieu avec l'association RESPIR ;

- **la proposition de partenariats avec des CCAS / CIAS et des associations caritatives pour apporter un cautionnement à certains bénéficiaires**, dans un contexte de précarisation accrue des publics. Fin 2024, le CCAS d'Aixe-sur-Vienne et le Secours Catholique – Délégation du Limousin avaient répondu positivement à cette proposition ;
- **l'intégration des CCAS et CIAS comme prescripteurs du service** ;
- **l'expérimentation d'un atelier de « remise en confiance » pour la conduite d'un scooter**. Un prestataire a été identifié sur St-Junien pour proposer cet atelier sur une piste privée et 2 personnes intéressées ont été repérées en lien avec l'association « Pouce Travail ». Malheureusement, la situation de ces 2 personnes a évolué et l'expérimentation n'a pas pu avoir lieu ;
- **la recherche d'informations sur un service de covoiturage solidaire comme solution de mobilité partagée**. Une rencontre a eu lieu avec les responsables du service implanté sur le nord de la Haute-Vienne (05 septembre) et un déplacement a été fait lors d'une permanence de ce service (17 septembre) ;
- **la mise en place d'indicateurs d'impact social du service** à compter de 2025. Une ébauche d'indicateurs (cf. ci-après) a été travaillée.

Effets à évaluer	Exemples d'indicateurs	Exemples de valeurs cibles
Accès à des emplois et des formations	Nombre et % de personnes qui ont pu accéder à l'emploi / la formation	80% des personnes en insertion trouvent un emploi ou une formation ou se maintiennent en emploi / formation
Amélioration de l'accompagnement social	Nombre et % de personnes pour lesquelles des échanges ont lieu avec le prescripteur pour la levée d'autres freins périphériques	25% de bénéficiaires pour lesquels un accompagnement social est sollicité pour lever d'autres freins périphériques (garde d'enfants, budget - ressources, détresse psychologique, etc.)
Accès à une mobilité autonome	Nombre et % d'accès à une mobilité autonome (acquisition d'un véhicule)	30% de bénéficiaires acquièrent un nouveau véhicule à l'issue de leur période de location
Evolution de la situation professionnelle des bénéficiaires	Nombre de personnes et % ayant une situation professionnelle dite précaire avant Nombre de personnes et % ayant une situation professionnelle dite non-précaire avant	30% des personnes sans emploi, intérim, CDD -6 mois